



Procédure à suivre lorsque votre enfant s'absente de l'école

En tout temps, vous devez informer **l'école** et le **service de garde** ou des **dîneurs** de l'absence de votre enfant.

Afin de vous faciliter la vie, nous vous offrons la possibilité de nous signifier l'absence par différents moyens de communication. Il est important de mentionner le **nom complet** de votre enfant **ET** la **raison de son absence**

ÉCOLE

- par téléphone : 450-645-2351, poste 0
- Par courriel : info.carrousel@csp.qc.ca

SERVICE DE GARDE

- Par téléphone : 450-645-2351, poste 6
- Par courriel : garde.carrousel@csp.qc.ca



Ces moyens sont accessibles 24/24h.

Une fois cette étape complétée, vous pouvez aussi informer l'enseignant par le biais de l'agenda ou par courriel.